



united nations educational, scientific and cultural organization
organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP
1, rue Miollis, 75732 Paris CEDEX 15

adresse postale : B.P.3.07 Paris
téléphone : national 01.45.68.10.00
international + (33.1) 45.68.10.00
télégrammes : UNESCO Paris
téléc : 204461 Paris
270602 Paris
téléfax : 01.45.67.16.90

référence : LA/DEP/2004/32

Objet : **Protocole sur les privilèges et immunités de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (Genève, 18 mars 2004) - Acceptation par les Pays-Bas**

Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

Le 9 novembre 2004, les Pays-Bas ont déposé auprès du Directeur général un instrument d'acceptation du Protocole sur les privilèges et immunités de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire. Les Pays-Bas sont le premier État à avoir exprimé son consentement à être lié par ce Protocole.

Conformément à son article 24 (1), ledit Protocole entrera en vigueur trente jours après la date à laquelle le douzième instrument de ratification, acceptation, approbation ou d'adhésion aura été déposé par un État partie à la Convention.

Cette information vous est communiquée conformément à l'article 25 du Protocole.

A l'attention des services des traités des ministères des affaires étrangères et des organisations internationales intéressées